



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 03 février 2023

CIRCULAIRE N° 011 /FCF/DDF/CT/2023

A l'attention de :

- **Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux : du CTFP, de la LFFC, de la LFJC, des Ligues Régionales, et Départementales.**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs des Championnats Professionnels, Amateurs, et Jeunes.**

Objet : Composition du dossier pour l'obtention d'une licence de joueur à la FECAFOOT.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que pour la saison sportive 2022/2023, le **dossier d'enregistrement des joueurs évoluant dans les Championnats Professionnels, Amateurs, et Jeunes**, Devront être composés ainsi qu'il suit :

- Un formulaire d'enregistrement signé par le parent (si le joueur est mineur), le responsable du club, et le médecin référent,
- Une déclaration sur l'honneur avec la mention lu et approuvée et la signature du joueur,
- Une photocopie de CNI du parent légalisée au commissariat, (si le joueur est mineur),
- Photo du joueur, 4*4 en fond blanc,
- Une CNI du joueur légalisée au commissariat,
- Un certificat médical signé par votre médecin référent,
- Le reçu de paiement des frais de licences,
- Contrat du joueur homologué, (pour les joueurs professionnels).

Nous attachons du prix au respect scrupuleux de cette prescription.

LE SECRETAIRE GENERAL P.I
DJOUNANG Blaise

